



Andenne, le 21 mars 2025

RENDRE LE PRIX DE LA RECHARGE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

L'électromobilité ne doit pas creuser les inégalités

La transition vers la mobilité électrique est en marche, mais une inégalité majeure persiste : tous les citoyens ne sont pas logés à la même enseigne lorsqu'il s'agit de recharger leur véhicule.

Aujourd'hui, un propriétaire d'une maison quatre-façades peut facilement installer une borne privée et bénéficier du tarif de son fournisseur d'énergie. En revanche, les habitants d'immeubles collectifs, de maisons sans garage ou de logements en location n'ont souvent d'autre choix que de se tourner vers les bornes publiques, souvent associées à des tarifs bien plus élevés, rendant la recharge plus coûteuse et moins accessible. Une injustice qui freine l'achat d'un véhicule électrique.

Une demande d'autorisation pour permettre à tous d'accéder à la mobilité électrique

Face à cette inégalité de traitement, l'AIEG sollicite une demande d'autorisation du Gouvernement wallon afin de mettre en œuvre un modèle innovant qui permettrait à tous les utilisateurs de bénéficier d'un tarif de recharge équivalent à celui appliqué à leur domicile. Cette demande fait suite à l'absence de candidatures au marché public initié par l'AIEG pour la mise en place de bornes publiques rétablissant cette équité de traitement.

La réglementation européenne permet aux GRD de déployer ces infrastructures **en l'absence d'opérateurs privés** capables de répondre à la demande du marché. C'est précisément la situation actuelle, où aucun acteur privé n'a souhaité prendre en charge le projet.

L'AIEG propose ainsi une approche innovante et transparente :

La solution consiste à ajouter l'énergie prélevée sur la borne à la facture d'électricité du ménage au même tarif que celui contracté avec son fournisseur.

Un engagement pour une transition énergétique qui ne laisse personne sur le bord de la route.

L'objectif de l'AIEG est clair : encourager l'adoption des véhicules électriques sans discriminer ceux qui n'ont pas la possibilité d'installer une borne chez eux, en garantissant une facturation équitable et transparente, l'AIEG souhaite permettre à chacun de contribuer à la transition énergétique sans subir un coût qui décourage l'acquisition d'un véhicule électrique.

Un modèle répliquable pour une Wallonie plus juste

Ce modèle innovant, que l'AIEG souhaite déployer avec l'accord des autorités compétentes, pourrait être étendu à toutes les communes wallonnes. Il s'agit d'une opportunité unique de faire de la mobilité électrique un levier de justice sociale et de cohésion territoriale.

L'énergie doit rester un bien accessible à tous, sans distinction de situation résidentielle. Avec ce projet, l'AIEG démontre une fois de plus son engagement à construire une Wallonie plus équitable et plus durable.